

creation SAS: comment donner des parts a un associe?

Par **samuel**, le 19/09/2006 à 16:16

Bonjour,

Je cherche a savoir comment on peut creer une societe (de forme juridique SAS) en [u:ipnp4u4u]donnant[/u:ipnp4u4u] des parts des le debut a un associe.

Il faudrait que cet associe soit inclus des le debut dans la societe et lui donner 10% des parts, mais sans qu'il ne fasse l'apport lui meme.

de part mes recherches:

-Si les statuts indique qu'il a 10% du Capital, il doit l'apporter, et si l'argent n'est pas despoer de sa part, ce n'est pas une chose legale.

Dans ce cas:

-Est-ce que les statuts peuvent inclure une clause qui indique que l'associe A cede a l'associe B (pour une valeur symbolique) 10% (voire les 9% restant si il doit apporter au moins une part a la creation) sous quelques mois apres la creation?

-Est-ce realisable avec les stock-options?

-Y-a-t-il une autre solution?

Merci pour votre aide,

Cordialement,